



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R24-2024-054

PUBLIÉ LE 19 MARS 2024

Sommaire

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, travail et de la solidarité de la région Centre-Val de Loire /

- R24-2024-03-14-00006 - 2024 03 14 Candidatures CVL scrutin TPE 2024 (3 pages) Page 3
- R24-2024-03-18-00004 - 2024 03 18 RAA liste défenseurs syndicaux (27 pages) Page 7
- R24-2024-03-19-00002 - RAA 2024 03 15 - DREETS subdélégation régionale - Didier AUBINEAU (10 pages) Page 35

DRAC Centre-Val de Loire /

- R24-2024-03-14-00005 - Arrêté préfectoral portant inscription au titre des monuments historiques d'un objet mobilier conservé dans l'église Saint-Pierre, à CHARTRES (Eure-et-Loir) (2 pages) Page 46

DRAC Centre-Val de Loire / MICAP

- R24-2024-03-04-00001 - Arrêté préfectoral désignation CD Commissaire Gvt au CROA-CVL (3 pages) Page 49
- R24-2024-03-08-00001 - Arrêté préfectoral désignation DL Commissaire Gvt au CROA-CVL (2 pages) Page 53

Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours /

- R24-2024-03-19-00001 - Arrêté portant subdélégation de signature au DASEN du Loiret et aux agents du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Loiret (7 pages) Page 56

Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
travail et de la solidarité de la région Centre-Val
de Loire

R24-2024-03-14-00006

2024 03 14 Candidatures CVL scrutin TPE 2024

**DIRECTION REGIONALE
DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI,
DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES
DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

**LISTE DES CANDIDATURES DES ORGANISATIONS SYNDICALES
RECEVABLES DANS LE CADRE DU SCRUTIN RELATIF A LA MESURE DE
L'AUDIENCE DES ORGANISATIONS SYNDICALES AUPRES DES SALARIES
DES ENTREPRISES DE MOINS DE ONZE SALARIES EN CENTRE VAL DE
LOIRE**

La directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
de Centre Val de Loire

Vu l'article L. 2122-10-6 du code du travail ;

Vu les articles R. 2122-33 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté interministériel du 14 novembre 2022 nommant Mme Anouk LAVAURE directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire, à compter du 21 novembre 2022 ;

Vu l'arrêté de délégation de signature du 21 novembre 2022 donnant pouvoir à Nadia ROLSHAUSEN, directrice régionale adjointe, pour signer les actes administratifs au nom de la directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Centre Val de Loire,

Vu la liste des candidatures recevables publiées sur le site internet du ministère chargé du travail ;

Article 1 : Les organisations syndicales, dont la vocation statutaire revêt un caractère national et interprofessionnel, autorisées à se présenter en Centre Val de Loire sont :

- La Confédération autonome du travail (CAT) ;

- La Confédération française démocratique du travail (CFDT) ;
- La Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC), exclusivement envers les salariés cadres ;
- La Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) ;
- La Confédération générale du travail (CGT) ;
- La Confédération générale du travail - Force ouvrière (FO) ;
- La Confédération nationale des travailleurs - Solidarité ouvrière (CNT-SO) ;
- La Fédération du Printemps écologique (PE) ;
- *Sindicatu di i travagliadori corsi* (STC) ;
- L'Union des syndicats gilets jaunes (USGJ) ;
- L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) ;
- L'Union syndicale Solidaires (SOLIDAIRES).

Les organisations syndicales, dont la vocation statutaire revêt un caractère national et professionnel, autorisées à se présenter en Centre Val de Loire sont :

- La Confédération nationale des éducateurs sportifs, des salariés du sport et de l'animation (CNES) ;
- La Confédération des salariés du particulier employeur, assistants familiaux et assistants maternels (CSAFAM), exclusivement envers les salariés non-cadres ;
- La Fédération nationale associations et syndicats de sportifs (FNASS) ;
- La Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique (SPELC) ;
- La Guilde des auteurs réalisateurs de reportages et documentaires (GARRD) ;
- Le Syndicat commerce indépendant démocratique (SCID) ;
- Le Syndicat des artistes-interprètes et enseignants de la musique, de la danse, des arts dramatiques et des autres métiers connexes du spectacle (SAMUP) ;
- Le Syndicat des employés du commerce et des interprofessionnels (SECI) ;
- Le Syndicat national des professionnel.le.s de la petite enfance (SNPPE) ;
- Le Syndicat national des professionnels de la santé au travail (SNPST) ;
- Le Syndicat national des techniciens et travailleurs de la production cinématographique et de télévision (SNTPCT) ;
- Le Syndicat national de l'immobilier, des gardiens d'immeubles, concierges et professions connexes (SNIGIC) ;

- Le Syndicat professionnel des assistants maternels, assistants familiaux, garde d'enfant et salariés du particulier employeur (SPAMAF), exclusivement envers les salariés non-cadres.

Article 2 : La présente liste sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture en Centre Val de Loire.

Fait à Orléans, le 14 mars 2024

La directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
de Centre Val de Loire,

Signé : Anouk LAVAURE

Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
travail et de la solidarité de la région Centre-Val
de Loire

R24-2024-03-18-00004

2024 03 18 RAA liste défenseurs syndicaux

**DIRECTION REGIONALE
DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI,
DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES
DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

ARRÊTÉ

relatif à l'établissement de la liste des défenseurs syndicaux intervenant
en matière prud'homale

La Préfète de la région Centre-Val de Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre du Mérite,

VU le code du travail, notamment ses articles L.1453-4, L.1453-7, L.1453-8, R.1453-2
et D.1453-2-1 à D.1453-2-9 ;

VU le décret du 13 juillet 2023 nommant Madame Sophie BROCAS, Préfète de la
région Centre-Val de Loire et du Loiret ;

VU l'arrêté préfectoral du 17 mars 2020 fixant la liste des défenseurs syndicaux
intervenant en matière prud'homale ;

VU les propositions des organisations de salariés et d'employeurs ;

VU la liste établie par la Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités de la région Centre-Val de Loire

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les personnes inscrites sur la liste jointe en annexe peuvent exercer les
fonctions de défenseur syndical en matière prud'homale.

ARTICLE 2 : La liste des défenseurs syndicaux est révisée tous les 4 ans et peut être
modifiée à tout moment si nécessaire, par ajout ou retrait.

ARTICLE 3: La liste est tenue à la disposition du public à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, dans chaque conseil de prud'hommes et dans les cours d'appel de la région.

ARTICLE 4: L'arrêté du 17 mars 2020 relatif à l'établissement de la liste des défenseurs syndicaux intervenant en matière prud'homale est abrogé.

ARTICLE 5 : La Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales et la Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Centre-Val de Loire sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Orléans, le 18 mars 2024
La préfète de région Centre-Val de Loire
Signé : Sophie BROCAS

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, par lettre recommandée avec accusé de réception :

- un **recours gracieux**, adressé à : **Madame la Préfète de la région Centre-Val de Loire**
Secrétariat général pour les affaires régionales
181 rue de Bourgogne 45042 ORLEANS Cédex 1 ;
- un **recours hiérarchique**, adressé à : **Madame la Ministre du Travail** – Direction générale du travail – 39/43 Quai André Citroën 75902 PARIS Cédex 15 ;
- et/ou un **recours contentieux**, en saisissant le : **Tribunal Administratif**
28 rue de la Bretonnerie
45047 ORLEANS Cédex 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Dans les deux premiers cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours

ANNEXE

DEPARTEMENT DU CHER

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
ANTICH	Jean-Michel	Contrôleur de réception - Grande distribution	CFDT	UD CFDT du Cher 5 Bd Clémenceau - 18000 BOURGES Tél : 02 48 27 51 51 - cher@cfdt.fr jmi.antich18@yahoo.fr
ARRAR	Aurélie	Technicienne	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
AUBERT	Pascal	Mécanicien monteur	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
BELLET	Amandine	Préparatrice	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
BELLMAN	Céline	Educatrice scolaire spécialisée	CFDT	UD CFDT du Cher 5 Bd Clémenceau - 18000 BOURGES Tél : 02 48 27 51 51 - cher@cfdt.fr celprot@gmail.com
BOUNABE	Abderrahman	Technicien	FO	UD FO 18 - 22 rue Jean Chaumeau 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
BOUQUET	David	Ouvrier	CGT	UD CGT du Cher 8 place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 cgt.ud.cher@wanadoo.fr
BRANCOURT	Martial	Conducteur de BUS	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
BUSCAIL	Pascal	Postier	SOLIDAIRES	10 impasse franz Lehar - 18000 BOURGES Tél : 02 48 50 39 65 solidaires18@orange.fr
CAUDRON	Laure	Surveillante de nuit	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
CHA	Lucile	Technicienne	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 -
CHAILLOT	Anne-Marie	Aide à domicile	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
CHARLETTE	Leslie	Agent de production	FO	UD FO 18 - 22 rue Jean Chaumeau 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
COVELLI	Noël	Retraité	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 cgt.ud.cher@wanadoo.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
DAHAN	Laurence	Animatrice de service	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
DAUTRY	Fabrice	Agent SNCF	SOLIDAIRES	10 impasse franz Lehar - 18000 BOURGES Tél : 02 48 50 39 65 solidaires18@orange.fr
DE LA ROCHE	Automne	Infirmière	CGT	UD CGT du Cher 8 place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 cgt.ud.cher@wanadoo.fr
DESPRES	Delphine	Maroquinière	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
DOMAIN	Christian	Agent ERDF GRDF	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
EGYED	Jonathan	Facteur	CGT	UD CGT CHER 8 place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 cgt.ud.cher@wanadoo.fr
EL-MALAH	Nourel	Agent de fabrication	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
FORET	Nicolas	Soudeur	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
FRETY	Orlane	Postière	CGT	UD CGT 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
FUMOUX	Audrey	CESF APLEAT-ACET	SOLIDAIRES	10 impasse franz Lehar - 18000 BOURGES Tél : 02 48 50 39 65 solidaires18@orange.fr
GAETA	Florie	Infirmière	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
GANDOIN	Jean-Claude	Agent de fabrication Métallurgie	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
GEORGES	Herizo	Chef d'entreprise	CPME 18	19 rue Philippe Labbe - 18000 BOURGES Tél : 06 68 08 85 19 herizo.georges@club-internet.fr
GODON	Gilles	Technicien de maintenance	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
HADDAD	Naïma	Technicienne	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
HAMON	Adrien	Enseignant	SOLIDAIRES	10 impasse franz Lehar - 18000 BOURGES Tél : 02 48 50 39 65 solidaires18@orange.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
HYENNE	Eric	Animateur de service	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
JABRANNE	Chafik	Conducteur routier	FO	UD FO 18 - 22 rue Jean Chaumeau 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
JACOBI	Catherine	Agent ERDF GRDF	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
JAUBIER	Pascal	Agent de maîtrise fonction publique territoriale	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
LARDUINAT	Dominique	Postier	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
LAY	Elise	Educatrice spécialisée	SOLIDAIRES	10 impasse franz Lehar - 18000 BOURGES Tél : 02 48 50 39 65 solidaires18@orange.fr
LE FRANC	Patrick	Educateur spécialisé	SOLIDAIRES	10 impasse franz Lehar - 18000 BOURGES Tél : 02 48 50 39 65 solidaires18@orange.fr
LEMMET	Pierre	Conducteur routier transport	FO	UD FO 18 - 22 rue Jean Chaumeau 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
LEPAIN	Nicolas	Electromécanicien	CGT	UD CGT 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
LEROY	Mickael	Boucher	FO	UD FO 18 - 22 rue Jean Chaumeau 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
LOTIGIE	Mélanie	Auxiliaire de puériculture	FO	UD FO 18 - 22 rue Jean Chaumeau 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
LOTTIN	Tony	La Poste	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
MARTIN	Jean-Pierre	Technicien/Metallurgie	CFDT	UD CFDT du Cher 5 Bd Clémenceau - 18000 BOURGES Tél : 02 48 27 51 51 - cher@cfdt.fr jean-pierre.martin20@wanadoo.fr
MARTINEAU	Sébastien	Agent hospitalier	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
NIZON	Marie-Josée	Hôtesse d'accueil commerce	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
NOEL	Aurélie	Equipièrre de vente	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
NOSENGO	Sandrine	Responsable unité	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
PAUVERT	Christelle	Technicienne	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
PIAT	Yannick	Ouvrier	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 cgt.ud.cher@wanadoo.fr
PICHON	Mathieu	Chargé de clientèle	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
PLANCHE	Philippe	Fonctionnaire	FO	UD FO 18 - 22 rue Jean Chaumeau 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
RAMILLON	Kevin	Encadrant technique	FO	UD FO 18 - 22 rue Jean Chaumeau 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
RAYMOND	Philippe	Formateur transport	CFTC	4 rue Jacques Gaudinat Tél : 06 61 69 61 09 philray-cftc@wanadoo.fr
REBIKA	Zineddine	Technicien traitement de l'information PAD	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 cgt.ud.cher@wanadoo.fr
REMANGEON	Carole	Animatrice commerce detail predominance alimentaire	FO	UD FO 18 - 22 rue Jean Chaumeau 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
ROHIV	Angélique	Responsable adjointe - Commerce	FO	UD FO 18 - 3, place Rabelais 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
ROUX	Maryvonne	Aide soignante	FO	UD FO 18 - 22 rue Jean Chaumeau 18000 BOURGES - Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
SALLE	Arnaud	Opérateur de production	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
SAULZET	Elsa	Agent administratif	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
SAUTEREAU	Sophie	Hôtesse de caisse	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
SCHOEVAERT	Mathis	Retraité	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
STIHLE	Gilles	Responsable infrastructure	FO	UD FO 18 - 22 rue Jean Chaumeau 18000 BOURGES - Tél : 02 48 65 01 44 forceouvriereducher@udfo18.fr udfo18@force-ouvriere.fr
TARTARY	Frédéric	Chef d'entreprise	CPME 18	Centre préventique Parc d'affaire Esprit 1 Rue Albert Einstein - 18000 BOURGES Tél : 02 48 26 02 98 centre-preventique@orange.fr
TOURNEZIOT	Amandine	Agent administratif des organismes sociaux	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 65 36 25 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr
VURPILLOT-GACHITEGUY	Dominique	Cheminot	CGT	UD CGT CHER 8 Place Malus - 18000 BOURGES Tél : 02 48 21 24 79 cgt.ud.cher@wanadoo.fr

DEPARTEMENT DE L'EURE-ET-LOIR

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
BARTHE	Roland	Retraité	UNSA	UD 28 - 19/21 rue des Grandes Pierres couvertes - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 36 47 02 - ud-28@unsa.org
BEJAOUI	Chiraz	Juriste	FO	UD FO 28 - 21 rue des Grandes Pierres Couvertes - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 28 12 92 - udfo28@gmail.com udfo28@wanadoo.fr
COHIN	Cyril	Employé Energie	CGT	UD CGT EURE ET LOIR 19 - 21 rue des Grandes Pierres Couvertes - BP 367 - 28000 CHARTRES Cedex Tél : 02 37 28 39 98 - ud28@cgt.fr
DOS SANTOS CLARO	Sylvie	Monitrice éducatrice	UNSA	UD 28 - 19/21 rue des Grandes Pierres couvertes - 28000 CHARTRES Tél : 06 35 50 69 92 ud-28@unsa.org
ETENDARD	Virginie	Opératrice de production	FO	UL FO - 13 rue Léon Blum - 28400 NOGENT LE ROTROU - Tél : 02 37 52 87 98 - ulfonogent@gmail.com
GATELLIER	Jean-Pierre	Enseignant	CFDT	UD CFDT d'Eure et Loir 19/21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES - Tél : 02 37 91 15 04 eure-loir@cfdt.fr - jpgatellier28@gmail.com
GENONCEAU	Benoit	Technicien de maintenance - industrie pharmaceutique	CFDT	UD CFDT d'Eure et Loir 19/21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES - Tél : 02 37 91 15 04 - Fax : 02 37 30 85 88 eure-loir@cfdt.fr - b.genonceau@gmail.com
GOHIER	Sylvie	Conseillère en assurance	CGT	UD CGT EURE ET LOIR 19 - 21 rue des Grandes Pierres Couvertes - BP 367 - 28000 CHARTRES Cedex Tél : 02 37 28 39 98 - ud28@cgt.fr
GOLAZ	Francis	Chargé de mission-Chambre agriculture	CFDT	UD CFDT d'Eure et Loir 19/21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES - Tél : 02 37 91 15 04 eure-loir@cfdt.fr - fgolaz28@gmail.com

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
GOMES	David	Consultant senior	FO	UD FO 28 - 21 rue des Grandes Pierres Couvertes - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 28 12 92 - udfo28@gmail.com udfo28@wanadoo.fr
HAMON	Michel	Retraité métallurgie	FO	UL FO - 2 rue Nicolas Robert - 28500 VERNOUILLET - Tél : 02 37 50 04 49 - fodreux@gmail.com
KLEINCLAUSS	Nathalie		CFTC	1 rue des Forgerons - 28240 LE THIEULIN Tél : 06 26 93 63 05 kleinclaussn@yahoo.fr
LE COMTE	Xavier	Aide-soignant	CFDT	UD CFDT d'Eure et Loir 19/21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES - Tél : 02 37 91 15 04 eure-loir@cfdt.fr - lecoxav@hotmail.fr
MACABIES	Sébastien	Technicien de maintenance	FO	UD FO 28 - 21 rue des Grandes Pierres Couvertes - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 28 12 92 - udfo28@gmail.com udfo28@wanadoo.fr
MARTINS	Noël	Cadre commercial	CFTC	Tél : 06 09 03 71 30 noel.martins@segula.fr
MICHAUDEL	Valérie	Opératrice de production	FO	UL FO - 13 rue Léon Blum - 28400 NOGENT LE ROTROU - Tél : 02 37 52 87 98 - ulfonogent@gmail.com
MONGORY TIKY	Annette	Chef de plateau - INTELICIA	CGT	UD CGT EURE ET LOIR 19 - 21 rue des Grandes Pierres Couvertes - BP 367- 28000 CHARTRES Cedex Tél : 02 37 28 39 98 - ud28@cgt.fr
POULLAIN	Didier	Responsable Services Centraux	UNSA	UD 28 - 19/21 rue des Grandes Pierres couvertes - 28000 CHARTRES Tél : 02 37 36 47 02 - didierpoullain@aol.com
VAN HESE	Albert	Technicien de maintenance - Entreprise de logistique et routage	CFDT	UD CFDT d'Eure et Loir 19/21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28000 CHARTRES - Tél : 02 37 91 15 04 eure-loir@cfdt.fr - van-hese.albert@orange.fr

DEPARTEMENT DE L'INDRE

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
AGESILAS	Rebecca	Conseillère clientèle Banque Postale	SOLIDAIRES	12 rue du Colombier - 36000 CHATEAUROUX Tél : 06 43 89 62 35 solidaires36@gmail.com
AUBERT	Jérôme	Gestionnaire du patrimoine	FO	UD FO 36 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 35 66 udfo36@force-ouvriere.fr
BABARCZI	Anthony	Ouvrier métallurgiste	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
BOUQUIN	Julien	Dirigeant	CPME 36	Tél : 06 10 02 63 69 jul.bouquin@gmail.com
BURY	Angélique	Factrice	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
CHARLON	Pascal	Préparateur de commandes Agro alimentaire	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
CHENNEVIERE	Nathalie	Chargée de recrutement	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
CHOCAT	Christophe	Magasinier BTP	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
CHOUBRAC	Yves	Employé	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
DELAUNE	Josiane	Aide-soignante	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
DELAVEAU	Cécile	Assistante informatique	FO	UD FO 36 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 35 66 udfo36@force-ouvriere.fr
DUPUIS	Mireille	Retraitée - Agroalimentaire	CFDT	UD CFDT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 26 45 - indre@centre.cfdt.fr cfdtjuri36@orange.fr
FOUASSIER	Simon	Retraité	UNSA	4, rue Marcel Pagnol - 36110 LEVROUX Tél : 06 78 85 87 88 - simfouassier@wanadoo.fr
GARACHON	Laurent	Chargée de clientèle professionnelle - Banques et assurances	CFDT	UD CFDT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 26 45 indre@cfdt.fr laurent.garachon1@gmail.com
GARCIA	Florent	Conducteur de ligne	FO	UD FO 36 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 35 66 udfo36@force-ouvriere.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
GRASON (ex Mme BOURET)	Caroline	Conductrice de ligne	FO	UD FO 36 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 35 66 udfo36@force-ouvriere.fr
HERRERO	Patrice	Retraité	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
JEANNETON	Bernard	Chauffeur - Receveur	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
LEMAL	Jean-philippe	Chargé de clientèle	SOLIDAIRES	12 rue du Colombier - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 22 17 06 solidaires36@gmail.com
MARSAIS	Stéphane	Cadre commercial	CFTC	Tél : 06 50 44 04 30 - smarsais@gmail.com
MERIGEON	Michel	Contrôleur qualité	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
MERLIN	Philippe	Dirigeant	CPME 36	contact@cpme36.fr Tél : 02 54 53 07 89
PATRY-ROBERT	Delphine	Technicienne	FO	UD FO 36 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 35 66 udfo36@force-ouvriere.fr
POTIER	Norbert	Retraité	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
ROBERT	Eric	Responsable Quai	CGT	UD CGT de l'Indre 86 rue d'Aquitaine - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 34 09 84 - ud36@cgt.fr
TANOI	Oliviera	Employé	SOLIDAIRES	12 rue du Colombier - 36000 CHATEAUROUX Tél : 02 54 22 17 06 solidaires36@gmail.com

DEPARTEMENT DE L'INDRE-ET-LOIRE

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
ARTHUR	David	Conducteur receveur	UNSA	UD 37 - 18 rue de Loiselet - 37550 ST AVERTIN Tél : 06 63 15 26 76 dayod2000@yahoo.fr
BIGARD	Benoît	Technicien maintenance	FO	UD FO 37 18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 38 54 43 - udfo37@force-ouvriere.fr force.ouvriere37@wanadoo.fr
BLANCO	Guillaume	Opérateur logistique	UNSA	Isopark lidl sorigny rue nungesser et coli 37250 Sorigny Tél : 06 40 22 77 68 blanco.guillaume@orange.fr
BRIZION	Michael	Opérateur logistique	UNSA	UNSA Lidl - 3 rue Nungesser et coli 37250 Sorigny - Tél : 06 89 55 08 55 michaelb.lidl.sorigny37@gmail.com
CANCIAN	Béatrice	Juriste - Formateur	FO	UD FO 37 18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 38 54 43 - udfo37@force-ouvriere.fr force.ouvriere37@wanadoo.fr
CHOUARD LAMBS	Nadine	Retraitée UDAF	SOLIDAIRES	Union Syndicale Solidaires 37 18 rue de l'Oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 06 88 30 44 86 chouardlambsnad@hotmail.com
COUVRY	Stéphane	Ingénieur de projet - production électricité	CFDT	UD CFDT d'Indre et Loire 18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 36 58 58 indre-loire@cfdt.fr stephane.couvy.cfdt@gmail.com
DECHELOTTE	David-Jeremy	Juriste - Formateur	FO	UD FO 37 18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 38 54 43 - udfo37@force-ouvriere.fr force.ouvriere37wanadoo.fr
DJERORO	Karim	Conducteur receveur	SOLIDAIRES	Union Syndicale Solidaires 37 18 rue de l'Oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 06 13 32 33 35 djerokarim@gmail.com
DOS SANTOS PINTO	Karine	Gestionnaire sinistres	CFTC	Tél : 06 59 46 00 88 titekarine37@hotmail.fr
DUMOULIN	Eric	Cadre commercial	CFTC	Tél : 02 38 24 52 40 eric.dumoulin@purina.nestle.com
FERNANDEZ	Elena	Hôtesse d'accueil	CFTC	Tél : 06 65 00 07 50 elenafp@gmail.com
GATIEN	Pauline	Opératrice logistique cariste	UNSA	UNSA Lidl - 3 rue Nungesser et coli - 37250 SORIGNY Tél : 06 70 04 85 01 - unsa.lidldr18@gmail.com
HALLAL	Sid Ahmed	Téléconseiller PFS	CGT	UD CGT BP 60425 - 37174 CHAMBRAY LES TOURS Tél : 02 47 38 53 81 - ud37@cgt.fr
HAMELIN	Gregoire	Syndicaliste / Secrétaire Général UD FO	FO	UD FO 37 18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 38 54 43 - udfo37@force-ouvriere.fr force.ouvriere37wanadoo.fr
HASSANI	Mahmed	Conducteur receveur	SOLIDAIRES	Union Syndicale Solidaires 37 18 rue de l'Oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 06 61 90 55 57 djamelrah yana@gmail.com
KITUMU	Mateta	Formateur	SOLIDAIRES	18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 06 49 52 67 59 solidaires37@gmail.com / comjuridiquesol37@gmail.com

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
LE MARQUAND	Hervé	Accompagnant éducatif et Social	FO	UD FO 37 18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 38 54 43 - udf037@force-ouvriere.fr force.ouvriere37wanadoo.fr
LEROY	Franck	Postier	SOLIDAIRES	18 rue de l'Oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 85 11 11 comjuridiquesol37@gmail.com
MAHOUT	Rachid	Conducteur receveur	SOLIDAIRES	Union Syndicale Solidaires 37 18 rue de l'Oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 06 64 64 43 81 mahoutrachid@gmail.com
MARY	Jérôme	Conseiller clientèle Energie	CGT	UD CGT BP 60425 - 37174 CHAMBRAY LES TOURS Tél : 02 47 38 53 81 - ud37@cgt.fr
MASSON	Olivier	Opérateur logistique	UNSA	UNSA Lidl - 3 rue Nungesser et coli - 37250 SORIGNY Tél : 06 07 62 47 52 - unsa.lidldr18@gmail.com
MERESSE	Frédéric	Electromécanicien de maintenance	CFDT	UD CFDT d'Indre et Loire 18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 36 58 58 indre-loire@cfdt.fr fredktm990@gmail.com
MESNAGER	Philippe	Secrétaire général	SPELC	6 rue de Tolbiac 37100 TOURS 06 14 12 56 26 p.mesnager@spelc-centre-poitou-charentes.fr
PEREZ	Raphaël	Chargé d'assistance expert	CFDT	UD CFDT d'Indre et Loire 18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 36 58 58 indre-loire@cfdt.fr raphaelperez4@gmail.com
PICHOU	Sylvie	Agent AESH (Assistante d'éducation scolaire pour les enfants en situation de handicap)	SOLIDAIRES	Union Syndicale Solidaires 37 18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 06 34 39 31 98 comjuridiquesol37@gmail.com
POIRIER	Gérald	Cadre commercial	FO	UD FO 37 18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 38 54 43 - udf037@force-ouvriere.fr force.ouvriere37wanadoo.fr
QASSEMYAR	Mariam	Responsable de groupe	SOLIDAIRES	Union Syndicale Solidaires 37 18 rue de l'Oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 07 68 68 55 07 mariamqassemyar@gmail.com
SANSEIGNE	Frédéric	Enseignant	CGT	UD CGT d'Indre et Loire BP 60425 - 37174 CHAMBRAY LES TOURS Tél : 02 47 38 53 81 - ud37@cgt.fr
SCHULE	Martine	Enseignante spécialisée	SPELC	6 rue de Tolbiac 37100 TOURS Tél : 06 08 86 79 50 m.schule@spelc-centre-poitou-charentes.fr
SIONNEAU	Guy	Retraité	CFDT	UD CFDT d'Indre et Loire 18 rue de l'oiselet - 37550 SAINT AVERTIN Tél : 02 47 36 58 58 indre-loire@cfdt.fr guy.sionneau@wanadoo.fr
TAVARES	Ana	Assistante administrative	UNSA	UNSA Lidl - 3 rue Nungesser et coli 37250 Sorigny unsadr18@gmail.com tél : 07 51 66 73 81
YAHIA	Eric		CFTC	Tél : 06 42 84 04 36 eric.yahia@gmail.com

DEPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
ALOISE	Antonella	Cadre commercial	CFTC	Tél : 06 10 20 37 63 - antonella.aloise@gmail.com
AVRILLAULT	Anne	Gestionnaire - Protection sociale	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
BALLARD	Sébastien	Ouvrier Qualifié agroalimentaire	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
BARBOUX	Régis	Maître Ouvrier Hospitalier	CGT	UL CGT Rue de La Barque - 41200 ROMORANTIN Tél : 02 54 76 13 70 - ul-cgt-romo@orange.fr
BATOUCHE	Ali	Retraité	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
BERTOUX	Pierre	Retraité	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
BESNARD	Clément	Agent logistique - Transport	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
BIDRON	Laurent	Agent de la Poste	CGT	UL CGT 32 Rue Haute d'Aulnay - 41500 MER Tél : 02 54 81 33 49 - ulcgtmer@wanadoo.fr
BLANCHET	Maria	Hôtesse de caisse	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
BLAVETTE	Lucette	Auxiliaire de vie	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 -
BORG	Alain	Retraité	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
BOTTARD	Elodie	Secrétaire	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
BOULANGER	Sébastien	Educateur spécialisé Santé	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
BOURREAU	Fabien	Opérateur en maroquinerie	CGT	2 route du boulay 41400 FAVEROLLES SUR CHER Tél : 06 88 19 35 65 yamluck07@gmail.com
BOUTRON	Pascal	Retraité	CGT	UL CGT 32 Rue Haute d'Aulnay - 41500 MER Tél : 02 54 81 33 49 - ulcgtmer@wanadoo.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
BRUANT	Armelle	Chimiste	CGT	Comité Régional CGT 1 Rue du Colonel De Montlaur - 41000 BLOIS Tél : 02 54 87 65 80 comite.regional.cgt.centre@wanadoo.fr
CHARMAISON	Gisèle	Conseiller Emploi	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 - ulcgtvendome@wanadoo.fr
CHIBANI	Larbi	Conducteur ligne de fabrication	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
CHOPART	Jean-Pierre	Retraité	CGT	UL CGT Rue de La Barque - 41200 ROMORANTIN Tél : 02 54 76 13 70 - ul-cgt-romo@orange.fr
CLEMENT	Bruno	Responsable de Centre social CAF du Loir-et-Cher	CGT	6 Chemin de la Modèlerie 41320 CHATRES SUR CHER Tél : 07 68 12 59 99 famille.clement@aol.com
COCHEREAU	Sandra	Aide médico-psychologue	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
COLART	Philippe	Retraité	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 -
COMBEAUD	Pascal	Employé	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
CORDAT	Philippe	Technicien Métallurgie	CGT	Comité Régional CGT 1 Rue du Colonel De Montlaur - 41000 BLOIS Tél : 02 54 87 65 80 comite.regional.cgt.centre@wanadoo.fr
CREUGNY	Gilles	Pharmacien conseil Santé	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
DA ROCHA NUNES	Paulo	Magasinier vendeur	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
DAUPHIN	Stéphane	Agent EDF	CGT	UL CGT 32 Rue Haute d'Aulnay - 41500 MER Tél : 02 54 81 33 49 - ulcgtmer@wanadoo.fr
DEBRET	Laurent	Agent technique territorial	CGT	UL CGT Rue de La Barque 41200 ROMORANTIN Tél : 02 54 76 13 70 - ul-cgt-romo@orange.fr
DEBRUYNE	Pascal	Dessinateur aeronautique	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
DESPELCHAIN	Anthony	Conducteur d'Engin BTP	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
DIAZ	Thierry	Technicien Assurance Maladie	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
DORON	Estelle	Hôtesse de caisse	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
DORON	Nicolas	Technicien d'atelier	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
DOYEUX	Pascal	Technicien Mesure Physique	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 21004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
DROUULT	Mickaël	Professionnel de Fabrication	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 -
DUBOIS	Denis	Retraité	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 - ulcgtvendome@wanadoo.fr
EDJI	Mohamed	Chef d'équipe	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
FERNANDEZ	Miguel	Agent de maîtrise territoriale	CGT	UL CGT Rue de La Barque - 41200 ROMORANTIN Tél : 02 54 76 13 70 - ul-cgt-romo@orange.fr
FERRERA	Antoine	Privé d'emploi	CGT	UL CGT Rue de La Barque - 41200 ROMORANTIN Tél : 02 54 76 13 70 - ul-cgt-romo@orange.fr
FOURNIER	Rebecca	Conseillère	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
GALERNE	Joël	Conducteur d'engin BTP	CGT	UL CGT Rue de La Barque - 41200 ROMORANTIN Tél : 02 54 76 13 70 - ul-cgt-romo@orange.fr
GAUCHER	Guy	Retraité	CGT	UL CGT Bourse du travail - 17 rue de la Barque 41200 ROMORANTIN Tél : 02 54 76 13 70 - ul-cgt-romo@orange.fr
GEISERT	Robin	Agent EDF	CGT	UL CGT 32 Rue Haute d'Aulnay - 41500 MER Tél : 02 54 81 33 49 - ulcgtmer@wanadoo.fr
GEORGET	Benjamin	Conducteur de ligne de fabrication	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
GIRARD	Rodolphe	Technicien	CGT	UL CGT Blois 35/37 avenue de l'Europe - BP 21004 - 41000 BLOIS 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
GOGUEY	Xavier	Enseignant	CGT	UL CGT Blois 35/37 avenue de l'Europe - BP 21004 - 41000 BLOIS Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
GONDY	Eric	Secrétaire général UD FO 41	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
GONTARSKI	Sylvie	Gestionnaire	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
GOULET	Cyrille	Ouvrier BTP	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
GOURLAY	Eric	Technicien	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
GOUSSAY	Janick	Retraité	CGT	Comité Régional CGT 1 Rue du Colonel De Montlaur - 41000 BLOIS Tél : 02 54 87 65 80 comite.regional.cgt.centre@wanadoo.fr
GUIGNARD	Denis	Technicien fonction Publique	CGT	Comité Régional CGT 1 Rue du Colonel De Montlaur - 41000 BLOIS Tél : 02 54 87 65 80 comite.regional.cgt.centre@wanadoo.fr
GUILLOIS	Dalila	Conducteur de ligne	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
GUILLOT	Nathalie	Employée commerciale	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
GUILMAIN	Alain	Ouvrier Métallurgie	CGT	Comité Régional CGT 1 Rue du Colonel De Montlaur - 41000 BLOIS Tél : 02 54 87 65 80 comite.regional.cgt.centre@wanadoo.fr
GUILMAIN	Nicole	Employée commerciale	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
HUBERT	Fabien	Agent Enedis	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 - ulcgtvendome@wanadoo.fr
INFANTE	Thomas	Carrossier Peintre	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
JABET	Aurélien	Agent de sécurité	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
JOB	Raphael	Technicien	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
LAMY	Stéphane	Employé de banque	CGT	UL CGT 32 Rue Haute d'Aulnay - 41500 MER Tél : 02 54 81 33 49 - ulcgtmer@wanadoo.fr
LANGLOIS	Henry	Cadre bancaire	CFTC	Tél : 06 69 29 78 94 henrylanglois@yahoo.fr
LATHIERE	Guillaume	Responsable des ventes secteur	CFDT	UD CFDT Ioir et Cher 35/37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 43 99 01 loir-cher@cfdt.fr guypoitiers@hotmail.com
LASEIGNE	Mireille	Agent de La Poste	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 Blois Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
LAVRADOR	Anthony	Agent de maîtrise EDF	CGT	UL CGT MER Rue Haute d'Aulnay - 41500 MER 02 54 81 33 49 - ulcgtmer@wanadoo.fr
LEBRETON	Loïc	Employé chez partner's	CGT	23 rue des Lilas - 41260 LA CHAUSSÉE ST VICTOR Tél : 06 36 32 23 36 - l.lebreton@orange.fr
LECHEVALIER	Michael	Conducteur de ligne	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
LECLERCQ	Christophe	Technicien	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
LEGENBRE	Michel	Retraité	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 Blois Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
LELONG-HUE	Nadine	Agent Technique Hospitalier	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
LEVEBvre	Thierry	Agent EDF	CGT	UL CGT 32 Rue Haute d'Aulnay - 41500 MER Tél : 02 54 81 33 49 - ulcgtmer@wanadoo.fr
LIGONNIERE	Sylvie	Aide soignante	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 - ulcgtvendome@wanadoo.fr
LOISEAU	Ludovic	Professionnel de Fabrication	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 - ulcgtvendome@wanadoo.fr
LONCHAMPT	Marc	Chef d'entreprise	CPME 41	MATERIALS 1 rue de la Poste 6 41210 SAINT-VIATRE Tél : 02 54 88 92 31 - lonchamppt.marc@orange.fr
LONQUEUX	Fabien	Conducteur d'Engin BTP	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
LUCAS	Philippe	Technicien Qualifié Métallurgie	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
MACHARD	Gérard	Retraité	CGT	UL CGT Rue de La Barque - 41200 ROMORANTIN Tél : 02 54 76 13 70 - ul-cgt-romo@orange.fr
MANZANO	Chantal	Retraîtée	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 - ulcgtvendome@wanadoo.fr
MAQUE	Françoise	Professeur	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
MAQUIN	Stéphane	Gestionnaire	CGT	UD CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 21004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
MASNIERE	Laetitia	Contrôleuse qualité - industrie textile	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
MATOS DA COSTA	Alexandre	Conducteur de ligne	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
MAUDUIT	Simon	Chef d'équipe	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
MEDDAH	Madjid	Professionnel de fabrication Métallurgie	CGT	UL CGT Rue de La Barque - 41200 ROMORANTIN Tél : 02 54 76 13 70 - ul-cgt-romo@orange.fr
MERESS	Rachid	Technicien matériels hydrauliques	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
MERRIEN	Denis	Professionnel de fabrication Métallurgie	CGT	UL CGT Rue de La Barque - 41200 ROMORANTIN Tél : 02 54 76 13 70 - ul-cgt-romo@orange.fr
MICHAUX	Yohann	Outilleur Métallurgie	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
MOREE	Thierry	Responsable magasin	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
NAVARRO	Joséphine	Professionnelle de Fabrication	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 - ulcgtvendome@wanadoo.fr
LOUDIN	Thierry	Pré retraité	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
PALLIN	Yvonne	Animatrice auprès de personnes âgées	CFDT	UD CFDT Ioir et Cher 35/37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 43 99 01 loir-cher@cfdt.fr y.pallin@interco.cfdt.fr
PASNON	Virginie	Comptable	CGT	UL CGT Blois 35/37 avenue de l'Europe - BP 21004 41000 BLOIS 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
PAULIN	Franck	Ouvrier BTP	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
PELTIER	Olivier	Chargé SAV	CFTC	Tél : 06 30 36 89 85 cftcfnacorleans@hotmail.fr
PETAY	Mickaël	Technicien	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 - ulcgtvendome@wanadoo.fr
PIGOREAU	Patrick	Professionnel de Fabrication Métallurgie	CGT	UL CGT 37 Rue de la Grève - BP 30058 41102 VENDOME Cedex Tél : 02 54 77 02 07 - ulcgtvendome@wanadoo.fr
PILON	Karine	Cadre commercial	CFTC	Tél : 06 58 33 30 65 karinebaron@outlook.fr
PLANCOT	Thomas	Agent EDF	CGT	UL CGT 32 Rue Haute d'Aulnay - 41500 MER Tél : 02 54 81 33 49 - ulcgtmer@wanadoo.fr
POULIN	Dominique	Chauffeur super lourds	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
RAFFARD	Damien	Professionnel de fabrication Métallurgie	CGT	UL CGT Rue de La Barque - 41200 ROMORANTIN Tél : 02 54 76 13 70 - ul-cgt-romo@orange.fr
RAFFIN TOTEE	Guylaine	Secrétaire Organismes Sociaux	CGT	Comité Régional CGT 1 Rue du Colonel De Montlaur - 41000 BLOIS Tél : 02 54 87 65 80 comite.regional.cgt.centre@wanadoo.fr
RAIVARD	Fabien	Agent de fabrication	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
RENIER	Serge	Opérateur régleur Mécanique	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 ulcgtblois@orange.fr
RENOU	Thomas	Agent de fabrication	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
RIBAUT	Jossie	Assistante commerciale	CFTC	Tél : 06 08 24 16 10 jossie.ribault@orange.fr
RIGOLET	Donatella	Aide à domicile	CGT	UL CGT Blois 35/37 avenue de l'Europe - BP 21004 - 41000 BLOIS Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
ROMAIN	Christophe	Conducteur de ligne	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
SAUVAGE	Loïc	Agent d'entretien	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
SAVAJOL	Marie-Paule	Enseignante	CGT	Comité Régional CGT 1 Rue du Colonel De Montlaur - 41000 BLOIS Tél : 02 54 87 65 80 - comite.regional.cgt.centre@wanadoo.fr
SCOURFIELD	Anne	Chef d'équipe	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
SCOURFIELD	Marc	Chef d'équipe	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
STIRER CHOUBRAC	Lucie	Educatrice spécialisée	CGT	UD CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 21004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
TORTET	Didier	Agent de la Poste	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
THOUZE	Stéphane	Agent logistique	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
TRAORE	Abdoulaye	Agent de sécurité	CGT	35/37 Avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 06 26 18 52 82 - abdoutraore@hotmail.com
TREBUCHET	Katia	Technicienne service Clients banque et assurance	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
VARRIN	Christian	Retraité	CGT	Union Locale CGT 35/37 Avenue de l'Europe - BP 1004 41010 BLOIS Cedex Tél : 02 54 43 96 38 - ulcgtblois@orange.fr
VERNOUILLET	Christophe	Conducteur de ligne de fabrication	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
VIGINIER	Laurence	Agent de service	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
VONNET	Edwige	Secrétaire médicale	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr
VOYARD	Valérie	Agent EDF	CGT	UL CGT 32 Rue Haute d'Aulnay - 41500 MER Tél : 02 54 81 33 49 - ulcgtmer@wanadoo.fr
VRIGNON	Florian	Chauffeur	FO	UD FO 41 35-37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS Tél : 02 54 51 30 67 - udfo41@force-ouvriere.fr

DEPARTEMENT DU LOIRET

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
AMIROUCHE	Yousra	Auxiliaire de vie faisant aide soignante	FO	Tél : 06 50 88 55 95 amirouche.yousra@gmail.com
ATTOUMBRE	Colette	Opératrice de production	CFTC	Tél : 02 38 24 52 40 abychrist@yahoo.fr
BARRET	Monique	Retraitée	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
BEROT	Jean-François	Agent logistique	SOLIDAIRES	17, place de la Bascule 45100 ORLEANS Tél : 06 01 42 48 05 jeanfrancois.berot@gmail.com
BESANCON	Stéphanie	Téléopératrice	CFTC	Tél : 02 38 24 52 40 stephaniebesancon78.adm45@gmail.com
BILOUNGA	Arlette	Assisante ADV	FO	tél : 07 55 40 87 75 abilounga@gmail.com
BONNEFONT	Sandra	Agent hospitalier	FO	UL FO du Giennois - 14 rue de l'Hôtel de Ville 45500 GIEN - Tél : 02 38 38 28 15 ul-fo-du-giennois@wanadoo.fr UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udf045@force-ouvriere.fr
BOUCHKOU	Hamzat	Opérateur de production	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
BOULLIE LEGENDRE	Karen	Commis de cuisine	FO	UL FO du Giennois - 14 rue de l'Hôtel de Ville 45500 GIEN - Tél : 02 38 38 28 15 ul-fo-du-giennois@wanadoo.fr UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udf045@force-ouvriere.fr
BRUYANT	David	Conducteur receveur	SOLIDAIRES	SUD TAO - 64 rue Pierre Louguet - 45800 SAINT JEAN DE BRAYE Tél : 06 41 85 11 74 david.philippe.bruyant@gmail.com
CAPARROS	Jean-François	Chef d'équipe/retraité	FO	UL FO Pithiviers - 1 place des Halles 45300 PITHIVIERS - Tél : 02 38 30 76 92 force-ouvriere.pithiviers@wanadoo.fr UD FO 45 - 10 rue Théophile Naudy 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udf045@force-ouvriere.fr
CHABOT	Jean-Luc	Retraité	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
CHAGNOUX	Bertrand	Agent territorial	FO	UL FO du Giennois - 14 rue de l'Hôtel de Ville 45500 GIEN - Tél : 02 38 38 28 15 ul-fo-du-giennois@wanadoo.fr UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udf045@force-ouvriere.fr
CHAMBOLLE	Sandrine	chocolatière	UNSA	UR UNSA CVL - 4 impasse du cardinal Morlot 45000 ORLEANS juridique.centrevaleloire@unsa.org Tél : 07 85 66 42 88

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
CHOUCHANE	Samah	Conseillère bancaire	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
CONDAMINET	Jérémy	Professeur des écoles	UNSA	UR UNSA CVL - 4 impasse du cardinal Morlot - 45000 ORLEANS condaminetjeremy@icloud.com Tél : 07 69 32 25 22
COURGEON	Dominique	Agent administratif	FO	UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udfo45@force-ouvriere.fr
DAALI	Ahmed	Logisticien à DAHER	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
DAHRI	Farid	GDS	FO	Tél : 07 83 08 88 90 fdahri@fmlogistic.com
DA SILVA	Sonia	Téléopératrice	CFTC	Tél : 02 38 24 52 40 soniakaisdasilva@gmail.com
DAVID	Jorge	Réceptionniste - Cariste	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
DEBRUYNE	Philippe	Technicien référent métier	CFDT	UD CFDT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 22 38 40 loiret@cfdt.fr philicfdt@orange.fr
DE FREITAS	Pierre	Retraité des assurances	FO	UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udfo45@force-ouvriere.fr
DELAS	Gilbert	Retraité Métallurgie	FO	UL FO du Giennois - 14 rue de l'Hôtel de Ville 45500 GIEN - Tél : 02 38 38 28 15 ul-fo-du-giennois@wanadoo.fr UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udfo45@force-ouvriere.fr
DENIS	Alain	Retraité	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
DIAW	Annaby	Emballleur	FO	UL FO Montargis 31 avenue Maurice Chautemps 45200 MONTARGIS UD FO 45 - 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udfo45@force-ouvriere.fr
EL LAHIBI	Mohammed	Opérateur conducteur machines	FO	Tél : 06 95 28 91 71 ellahibimohamed@free.fr
EL OUAROUDI	Anouar	Opérateur	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
GALOPIN	Dominique	Retraité Métallurgie	FO	UL FO du Giennois - 14 rue de l'Hôtel de Ville 45500 GIEN - Tél : 02 38 38 28 15 ul-fo-du-giennois@wanadoo.fr UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udfo45@force-ouvriere.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
GAULT	Philippe	Employé logistique	FO	1046 rue d'Ivoy 45100 ORLEANS Tél : 06 77 49 74 82 filousque@hotmail.com
GEORGEAIS	Yvon	Informaticien	UNSA	UR UNSA - 4 impasse du cardinal Morlot 45000 ORLEANS Tél : 02 38 78 05 17 juridique.centrevaldeloire@unsa.org
GHELFI	Frédéric	Agent logistique	CFTC	Tél : 07 71 05 51 05 ghelfi22@gmail.com
GONCALVES	Carlos	Conducteur receveur	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
GRANGER	Frédérique	Responsable commercial	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
HACHELEF	Nassim	Agent de maîtrise	UNSA	ZI flein 45450 Donnery 02 38 46 84 50 poste 527 nassim.hachelef@unsa.org
H AidARA	Lassana	Agent logistique	SOLIDAIRES	150 rue Marcelin Berthelot 45400 FLEURY LES AUBRAIS Tél : 06 02 05 96 88 lassanahaidara25@gmail.com
HURISSE	Christophe	Animateur sécurité santé	UNSA	UR UNSA - 4 impasse du Cardinal Morlot - 45000 ORLEANS Tél : 06 76 63 54 76 - christophe.hurisse@suntory.com
JACQUET	Daniel	Retraité	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
JACQUET	Joël	Inspecteur	FO	UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udf045@force-ouvriere.fr
JACQUET	Nicolas	Conducteur de ligne	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
JOUBERT	Luc	Agent territorial	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
JOURDIN	Natalia	Conseillère MRS	FO	UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udf045@force-ouvriere.fr
KAMARA	Vincent	Directeur adjoint/action sociale	FO	Tél : 07 68 14 17 58 vincent.kamara@yahoo.fr
KANGU	Tibass Kazematik	Agent logistique	SOLIDAIRES	56 rue Maximilien Robespierre 45400 FLEURY LES AUBRAIS Tél : 07 53 41 11 49 tibasskazematik@gmail.com
KIYINDOU	Estelle Immaculée	Téléopératrice	CFTC	Tél : 02 38 24 52 40 imma1@live.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
LEBAS	Christophe	Chef de cuisine	FO	UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 06 80 96 13 45 - chef.lebaschristophe@gmail.com
LEONARD	Gino	Bobinier d'imprimerie	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
LOISEAU	Jean-Louis	Retraité	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
LONGO	Antonio	Travaux publics	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
LOPEZ	Serge	Agent des services territoriaux	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
LOURDEL	Aurélie	Personnel de santé	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
MALONGUI	Raissa	Téléopératrice	CFTC	Tél : 02 38 24 52 40 rai.malo@yahoo.fr
MARIE	Christophe	Technicien chimiste	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
MARLET	Emmanuel	Ingénieur informatique	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
MASSON	Philippe	Manager projet informatique	CFDT	UD CFDT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 22 38 40 loiret@cfdt.fr obelix.cfdt.phmasson@gmail.com
MAXANT	Régis	Gérant directeur	FO	UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udf45@force-ouvriere.fr
MIOT	Nicolas	Opérateur de production	CFTC	Tél : 02 38 24 52 40 NniKKos45@aol.com
MOLINA	Céline	Chargée de gestion locative	UNSA	UR UNSA CVL - 4 impasse du cardinal Morlot - 45000 ORLEANS juridique.centrevaleloire@unsa.org Tél : 06 67 73 17 03
MOUSSY	Nathalie	Manager KEOLIS METROPOLE ORLEANS	SOLIDAIRES	SUD TAO du Syndicat national SOLIDAIRES 64 rue Pierre Louguet 45800 ST JEAN DE BRAYE Tél : 06 81 91 56 95 sud.tao.45@gmail.com
MOUSTAIN	Abderrahman	Opérateur confirmé	FO	Tél : 06 18 44 22 18 mous.tain@hotmail.fr
N'KADIABOUA	Paul-Omer	Assistant logistique	CFTC	Tél : 02 38 24 52 40 paul.omer@hotmail.fr
NIQUET	Philippe	Retraité	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
OUGHZIF	Khalid	Conducteur receveur	FO	UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 18 88 53 90 - udf45@force-ouvriere.fr

NOM	PRENOM	PROFESSION	OS	COORDONNEES
PENCIOLELLI	Pascal	Avocat honoraire	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
PETIT	Eric	Technicien électronique - Téléphonie	CFDT	UD CFDT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 22 38 40 loiret@cfdt.fr 0679934968@orange.fr
POINTEREAU	Guillaume	Opérateur productin	FO	Tél : 06 19 13 35 10 guipoint@hotmail.fr
PORTE	Frédéric	Comptable	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
POTHEE	Pierre	Retraité VRP	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
QABBAL	Driss	Opérateur conducteur machines	FO	UD FO 45 - 10 rue Théophile Naudy 45000 ORLEANS Tél : 06 52 21 79 20 dqabbal@yahoo.fr
RENONCAY	Christelle	Conseillère de plateforme d'appel à la CPAM	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
RICHARD	Cédric	Employé CPAM	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
ROULET- PLANTADE	Florian	Inspecteur	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
TALLET	Frédéric	Conducteur receveur	SOLIDAIRES	SUD TAO - 64 rue Pierre Louguet - 45800 SAINT JEAN DE BRAYE Tél : 06 27 66 09 53 f.tallet@numericable.fr
TATOUTI	Khalid	Opérateur de production	CGT	UD CGT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 68 78 35 uniondepartementalecgtorleans@orange.fr
THOUVENIN	Christophe	Conducteur receveur	SOLIDAIRES	SUD TAO - 64 rue Pierre Louguet - 45800 SAINT JEAN DE BRAYE Tél : 06 84 73 71 68 cthouvenin@hotmail.com
THIBAUT	Dimitri	Conducteur receveur	SOLIDAIRES	SUD TAO - 64 rue Pierre Louguet - 45800 SAINT JEAN DE BRAYE Tél : 06 83 52 63 09 thibault.dimitri45@gmail.com
TOMA	André	Conseiller de vente - Commerce	CFDT	UD CFDT du Loiret 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS Tél : 02 38 22 38 40 loiret@cfdt.fr tomas.andre@neuf.fr
ZANANIRI	Jacky	Magasinier	CFTC	Tél : 02 38 24 52 40 jacky.zana@yahoo.fr
ZANTARI	Hicham	Conducteur routier	FO	UD FO 45 10 rue Théophile Naudy - 45000 ORLEANS 02 18 88 53 90 udfo45@force-ouvriere.fr

Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
travail et de la solidarité de la région Centre-Val
de Loire

R24-2024-03-19-00002

RAA 2024 03 15 - DREETS subdélégation
régionale - Didier AUBINEAU

**DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI,
DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS
DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

ARRÊTÉ

**portant subdélégation de signature de M. Didier AUBINEAU,
directeur régional de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire par intérim,
dans le cadre des attributions et compétences de
Mme Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire,**

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire par intérim.

VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

VU la loi n° 72-69 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions, notamment son article 21-1 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions notamment son article 34 ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République, notamment ses articles 4 et 6 ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU le code du commerce ;

VU le code de la consommation ;

VU le code du travail ;

VU le code des relations entre le public et l'administration et notamment le second alinéa de son article L221-2 ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code de l'action sociale et des familles, en particulier ses articles R121-22, L312-1, L313-3, L314-4 et R314-36 ;

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2009-36 du 12 janvier 2009 modifiant le décret n°2001-1178 du 12 décembre 2001 relatif à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2012-655 du 4 mai 2012 modifié relatif à l'étiquetage et à la traçabilité des produits viti-vinicoles et à certaines pratiques œnologiques dans les vins ;

VU le décret n° 2013-571 du 1^{er} juillet 2013 modifié autorisant les ministres chargés des affaires sociales, de la santé, du travail et de l'emploi, des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative à déléguer certains de leurs pouvoirs pour le recrutement et la gestion d'agents placés sous leur autorité ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des

solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

VU l'arrêté préfectoral 21.101 du 26 mars 2021 portant organisation fonctionnelle et territoriale de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire ;

VU l'arrêté interministériel du 14 novembre 2022 portant nomination de M. Didier AUBINEAU sur l'emploi de directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire, à compter du 21 novembre 2022 ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Mme Sophie BROCAS préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret à compter du 21 août 2023 ;

VU l'arrêté préfectoral n°24.031 du 18 mars 2024, portant délégation de signature à M. Didier AUBINEAU directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire par intérim ;

VU les schémas d'organisation financière relatifs aux budgets opérationnels de programme ;

SUR PROPOSITION du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Organisation des subdélégations

Subdélégation de signature est donnée aux agents et fonctionnaires de la DREETS Centre-Val de Loire désignés ci-après pour signer les décisions et actes administratifs relevant des attributions de la DREETS, en ce qui concerne :

- les attributions relevant de l'ordonnancement ;
- les attributions relevant du pouvoir adjudicateur ;
- les attributions spécifiques et générales.

ARTICLE 2 : Attributions relevant de l'ordonnancement secondaire

Subdélégation de signature est donnée, aux agents et fonctionnaires désignés ci-après de la DREETS :

A l'effet de :

1) Recevoir les crédits des programmes suivants :

- BOP 102 : accès et retour à l'emploi ;
- BOP 103 : accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi ;
- BOP 104 : intégration et accès à la nationalité française ;
- BOP 111 : amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail ;
- BOP 124 : conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales ;
- BOP 134 : développement des entreprises et régulations ;
- BOP 147 : politique de la ville ;
- BOP 155 : conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail ;
- BOP 177 : hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables ;
- BOP 216 « Conduite et pilotage des politiques de l'Intérieur » ;
- BOP 304 : inclusion sociale, protection des personnes ;
- BOP 305 : stratégie économique et fiscale ;
- BOP 354 : administration territoriale de l'Etat ;
- BOP 364 : cohésion ;
- FSE « fonds social européen ».

Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Alain LAGARDE, secrétaire général,
- Mme Christelle FAVERGEON, responsable du pôle 2EC,
- Mme Nadia ROLSHAUSEN, responsable du pôle T,
- Mme Fabienne BIBET, responsable du pôle C,
- M. Pierre FERRERI, responsable du pôle Cohésion Sociale.

2) Procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'Etat imputées :

Sur les titres 2, 3, 5 et 6 des budgets opérationnels de programme relevant des programmes suivants :

- 102 : accès et retour à l'emploi (titres 3 et 6),
- 103 : accompagnement des mutations économiques et du développement de l'emploi (titres 3 et 6),
- 104 : intégration et accès à la nationalité française (titres 3 et 6) ;
- 111 : amélioration de la qualité de l'emploi et des relations de travail (titres 3 et 6),

124 : conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales (titres 2, 3 et 6),
134 : développement des entreprises et régulations (titre 3),
147 : politique de la ville (titres 3 et 6),
155 : conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail (titres 2,3 et 6),
177 : hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables (titres 3 et 6),
216 « Conduite et pilotage des politiques de l'Intérieur » (titre 3),
304 : inclusion sociale, protection des personnes (titres 3 et 6),
305 : stratégie économique et fiscale (titre 6),
349 : fonds pour la transformation de l'action publique (titres 3 et 5),
354 : administration territoriale de l'Etat (titres 3 et 5),
363 : compétitivité (titres 3 et 5),
364 : cohésion (titre 6),
Sur les crédits relevant du programme technique « fonds social européen ».

Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Alain LAGARDE, secrétaire général,
- Mme Christelle FAVERGEON, responsable du pôle 2EC,
- Mme Nadia ROLSHAUSEN, responsable du pôle T,
Et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nadia ROLSHAUSEN, subdélégation est donnée à Mme Sabrina ROUSSELLE, responsable adjointe du pôle T,
- Mme Fabienne BIBET, responsable du pôle C,
- M. Pierre FERRERI, responsable du pôle CS :
Et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre FERRERI, subdélégation est donnée à M. Hocine HADJAB, chef de pôle adjoint, chef du service « Politique de la ville » et à Mme Elise MIRLOUP, cheffe de pôle adjoint, cheffe de la mission régionale inspection, contrôle, évaluation,
- Mme Marie-Hélène GODIN, responsable du service administration générale et finances,
- Mme Naïma HOUITAR, responsable du service des ressources humaines.

3) Pour la validation des actes liés :

- aux opérations d'ordonnancement secondaire délégué et aux actes de gestion pris en qualité de service prescripteur,
- dans le cadre de l'utilisation des applications CHORUS, aux opérations d'ordonnancement secondaire délégué et aux actes de gestion pris en qualité de service prescripteur,

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire par intérim donne subdélégation aux agents fonctionnaires désignés ci-après de la DREETS :

- Mme Marie-Hélène GODIN, inspectrice du travail,
- Mme Laurence SCHRICKE, attachée d'administration de l'Etat,
- Mme Clarisse CHOLLET, secrétaire administrative,
- Mme Florence MONGELLA, secrétaire administrative,
- Mme Elodie CRANSARD, secrétaire administrative,

- dans le cadre de l'utilisation des applicatifs DAUPHIN et GIS PRO aux opérations d'ordonnancement secondaire délégué et aux actes de gestion pris en qualité de service prescripteur,

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire par intérim donne subdélégation aux agents fonctionnaires désignés ci-après de la DREETS :

- M. Pierre FERRERI,
- M. Hocine HADJAB.

pour les crédits portés par les programmes visés ci-dessous :

102 : accès et retour à l'emploi,

103 : accompagnement des mutations économiques et du développement de l'emploi,

104 : intégration et accès à la nationalité française,

111 : amélioration de la qualité de l'emploi et des relations de travail,

124 : conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales,

134 : développement des entreprises et régulations,

147 : politique de la ville,

155 : conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail,

177 : hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables,

216 : « Conduite et pilotage des politiques de l'Intérieur »,

304 : inclusion sociale, protection des personnes,

305 : stratégie économique et fiscale,

349 : fonds pour la transformation de l'action publique,

354 : administration territoriale de l'Etat,

363 : compétitivité,

364 : cohésion,

Les crédits relevant du programme technique « fonds social européen ».

ARTICLE 3 : Attributions spécifiques et générales

Subdélégation de signature est donnée dans les domaines suivants :

Vie des services

Les décisions, actes administratifs et correspondance relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la DREETS,

Les décisions, actes administratifs, et correspondance relatifs à la gestion des personnels titulaires et non titulaires, dans les conditions et suivant les modalités fixées par les textes réglementaires.

Missions de la DREETS

Les décisions, actes administratifs et correspondances relatifs à l'exercice des missions de la DREETS tels que prévues par le décret n°2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations.

Aux agents et fonctionnaires désignés ci-après de la DREETS :

- M. Alain LAGARDE, secrétaire général,
- Mme Christelle FAVERGEON, responsable du pôle 2EC,
- Mme Nadia ROLSHAUSEN, responsable du pôle T,
- Mme Fabienne BIBET, responsable du pôle C,
- M. Pierre FERRERI, responsable du pôle Cohésion Sociale.

Les correspondances relatives au service économique de l'Etat en région Centre-Val de Loire :

- M. Denis SAUSSEREAU, chef du service.

Les correspondances relatives au service des mutations économiques, certifications, développement des compétences et transitions professionnelles :

- M. Stéphane THOMAS, chef du service.
- M. Stéphane BAZIN, adjoint au chef de service, responsable du service certifications paramédicales et sociales. Subdélégation permanente lui est conférée à l'effet de signer l'ensemble des correspondances administratives, dès lors qu'elles n'ouvrent pas de droits et ne sont pas susceptibles de faire grief, pour les sujets relatifs à la formation et à la certification dans les

domaines du social et du paramédical, l'ensemble des actes conduisant à la délivrance des titres et diplômes, à la désignation, à l'organisation et à la présidence des jurys spécifiques à ces diplômes, au contrôle et à l'évaluation des organismes de formation dans les domaines du social.

Subdélégation permanente lui est conférée dans le cadre de présidence des commissions régionales d'autorisations d'exercice pour les métiers paramédicaux concernant les ressortissants de l'Union Européenne et dans le cadre de la présidence des commissions régionales pour l'accès aux concours de la fonction publique hospitalière.

Concernant la partie présidence ou vice-présidence le cas échéant de l'activité certifications :

- En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane BAZIN, adjoint au chef du service, la représentation en jury ou commission peut être assurée par M. Stéphane THOMAS, chef du service.
- Pour la commission régionale d'autorisation d'exercice Aides-soignants, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane THOMAS, chef du service et de M. Stéphane BAZIN, adjoint au chef du service, la représentation à cette instance sera assurée par M. Sylvain GAMEL, gestionnaire de diplômes, à partir du 7 octobre 2022.
- Pour le jury d'attribution du diplôme d'Ergothérapeute, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane THOMAS, chef du service, ou de M. Stéphane BAZIN, adjoint au chef de service, la représentation à ce jury sera assurée par M. Sylvain GAMEL, gestionnaire de diplômes et de CRAE, à partir du 01/06/2024
- Pour la commission régionale d'autorisation d'exercice Ergothérapeute, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane THOMAS, chef du service, ou de M. Stéphane BAZIN, adjoint au chef de service, la représentation à cette instance sera assurée par M. Sylvain GAMEL, gestionnaire de diplômes et de CRAE à partir du 01/03/2024
- Pour la commission régionale d'autorisation d'exercice Infirmier de bloc opératoire, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane THOMAS, chef du service, ou de M. Stéphane BAZIN, adjoint au chef de service, la représentation à cette instance sera assurée par Mme Valérie GUERINEAU, gestionnaire de diplômes et de CRAE à partir du 01/03/2024

Les correspondances relatives aux missions du service accès et retour à l'emploi :

- Mme Marika PETIT, cheffe du service.

Les correspondances relatives aux missions du service régional de contrôle de la formation professionnelle :

- M. Stéphane CARTIER, directeur adjoint du travail, responsable du service de contrôle de la formation professionnelle.

Les correspondances relatives aux fonds social européen :

- M. Philippe RAUX, responsable de la mission FSE.

Les correspondances relatives à la gestion des personnels titulaires et non titulaires :

- Mme Naïma HOUTAR, responsable du service des ressources humaines.

Les correspondances relatives au service du SAPAT

- Mme Marie-Christine MABROUKI, responsable de la mission modernisation et suivi de la performance au sein du SAPAT,
- Mme Vanina ROBERT, cheffe du service études, statistiques, évaluation et appui territorial.

Les correspondances relatives au service Hébergement, Logement, insertion :

- chef(fe) du service.

Les correspondances relatives à la mission régionale inspection contrôle évaluation :

Mme Elise MIRLOUP, cheffe de la mission.

Les correspondances relatives au service Inclusion sociale et protection des personnes :

M. Mathias ROCCI, chef de service.

Les correspondances relatives au service Intégration des réfugiés :

Mme Virginie DIAS, cheffe du service.

Les correspondances relatives au service Politique de la ville :

M. Hocine HADJAB, chef du service.

ARTICLE 4 : Attributions relevant du pouvoir adjudicateur

Subdélégation de signature est donnée, aux agents et fonctionnaires désignés ci-après de la DREETS :

- M. Alain LAGARDE, secrétaire général,
- Mme Christelle FAVERGEON, responsable du pôle 2EC,
- Mme Nadia ROLSHAUSEN, responsable du pôle T,
- Mme Fabienne BIBET, responsable du pôle C,
- M. Pierre FERRERI, responsable du pôle Cohésion Sociale.

ARTICLE 5 : Exclusions du champ d'application

- La signature des décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local et de la saisine préalable du ministre en vue de cette

- procédure,
- Les conventions liant l'État au Conseil régional Centre-Val de Loire.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté prend effet dès sa publication au recueil des actes administratifs.

Il abroge l'arrêté de subdélégation de signature en date du 22 août 2023.

ARTICLE 7 : Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Centre-Val de Loire par intérim et les subdélégués désignés sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Orléans, le 19 mars 2024

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités du Centre-Val de Loire,

Signé : Didier AUBINEAU

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un **recours gracieux**, adressé à :

Mme la Préfète de la région Centre-Val de Loire
Secrétariat général pour les affaires régionales
181, rue de Bourgogne 45042 ORLEANS CEDEX ;

- un **recours hiérarchique**, adressé : **au(x) ministre(s) concerné(s)** ;

- un **recours contentieux**, en saisissant le :

Tribunal Administratif
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLEANS CEDEX 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

Dans les deux premiers cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

DRAC Centre-Val de Loire

R24-2024-03-14-00005

Arrêté préfectoral portant inscription au titre
des monuments historiques d'un objet mobilier
conservé dans l'église Saint-Pierre, à CHARTRES
(Eure-et-Loir)

ARRÊTÉ

portant inscription au titre des monuments historiques d'un objet mobilier
conservé dans l'église Saint-Pierre, à CHARTRES (Eure-et-Loir)

La Préfète de la région Centre-Val de Loire
La Préfète du Loiret
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de la préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret – Madame BROCAS Sophie,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 16 mai 2023,

VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDÉRANT QUE la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{ER} : Est inscrite au titre des monuments historiques la statue en bois représentant saint Christophe portant l'Enfant Jésus sur ses épaules conservée dans l'église Saint-Pierre, à CHARTRES (Eure-et-Loir).

ARTICLE 2: Le présent arrêté sera notifié à la commune de CHARTRES (Eure-et-Loir), en tant que propriétaire.

ARTICLE 3: Madame la préfète de la région Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 14 mars 2024
La Préfète de la région Centre-Val de Loire,
Signé : Sophie BROCAS

Arrêté n° 24,026 enregistré le 14 mars 2024

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un **recours gracieux**, adressé à : **Mme la Préfète de la région Centre-Val de Loire**
Secrétariat général pour les affaires régionales
181, rue de Bourgogne 45042 ORLÉANS CEDEX ;
- un **recours hiérarchique**, adressé : **ministre de la Culture** ;
182 rue Saint-Honoré
75001 PARIS
- un **recours contentieux**, en saisissant le **tribunal administratif**
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLÉANS CEDEX 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

Dans les deux premiers cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.
Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

DRAC Centre-Val de Loire

R24-2024-03-04-00001

Arrêté préfectoral désignation CD Commissaire
Gvt au CROA-CVL

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

portant désignation de Madame Christine DIACON,
Directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire
en qualité de commissaire régional du gouvernement
auprès du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes,

La Préfète de la région Centre-Val de Loire
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture ;

VU le décret n°77-1481 du 28 décembre 1977 modifié portant sur l'organisation de la profession d'architecte, notamment son article 39 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret n°2010-633 du 8 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles, notamment son article 6 ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 nommant Madame Sophie BROCAS préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret ;

VU l'arrêté ministériel du 14 novembre 2022 portant nomination de Madame Christine DIACON en qualité de directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire à compter du 1er décembre 2022 ;

Sur proposition de Madame la Directrice régionale des affaires culturelles ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : Madame Christine DIACON, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, est désignée pour assurer la représentation de Madame la Ministre de la Culture en qualité de commissaire régional du Gouvernement auprès du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Centre-Val de Loire.

ARTICLE 2 : Madame Christine DIACON peut se faire représenter devant le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes du Centre-Val de Loire.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale pour les affaires régionales et la Directrice régionale des affaires culturelles sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Centre-Val de Loire et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 04 mars 2024
La Préfète de la région Centre-Val de Loire
Signé : Sophie BROCAS

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un **recours gracieux**, adressé à : **Mme la Préfète de la région Centre-Val de Loire**
Secrétariat général pour les affaires régionales
181, rue de Bourgogne 45042 ORLEANS CEDEX ;
- un **recours hiérarchique**, adressé : **au(x) ministre(s) concerné(s) ;**
- un **recours contentieux**, en saisissant le **tribunal administratif**
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLEANS CEDEX 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

Dans les deux premiers cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois. Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

DRAC Centre-Val de Loire

R24-2024-03-08-00001

Arrêté préfectoral désignation DL Commissaire
Gvt au CROA-CVL

**DIRECTION RÉGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

portant désignation en qualité de commissaire régional du Gouvernement
auprès du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
de Monsieur Damien LEROY, Conservateur général du patrimoine,
Responsable du Service de Coordination Architecture et Patrimoines de la
Direction régional des affaires culturelles,

La Directrice régionale des affaires culturelles

VU la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture ;

VU le décret n°77-1481 du 28 décembre 1977 modifié portant sur
l'organisation de la profession d'architecte, notamment son article 39 ;

VU le décret n°2010-633 du 8 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux
missions des directions régionales des affaires culturelles, notamment son
article 6 ;

VU l'arrêté de Madame la Préfète de la region Centre-Val de Loire n° 24.023 du
4 mars 2024 portant designation de Madame Christine DIACON, Directrice
régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire en qualité de
commissaire régionale du Gouvernement auprès du Conseil Régional de
l'Ordre des Architectes, notamment son article 2.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : Monsieur Damien LEROY, Conservateur du patrimoine,
responsable du service de coordination architecture et patrimoines à la

Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, est désigné pour représenter la Ministre de la Culture en qualité de commissaire régional du Gouvernement auprès du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes du Centre-Val de Loire.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 08 mars 2024
La Directrice régionale des affaires culturelles
de la région Centre-Val de Loire
Signé : Christine DIACON

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

- un **recours gracieux**, adressé à : **Mme la Préfète de la région Centre-Val de Loire**
Secrétariat général pour les affaires régionales
181, rue de Bourgogne 45042 ORLEANS CEDEX ;
- un **recours hiérarchique**, adressé : **au(x) ministre(s) concerné(s)** ;
- un **recours contentieux**, en saisissant le **tribunal administratif**
28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLEANS CEDEX 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

Dans les deux premiers cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois. Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours

R24-2024-03-19-00001

Arrêté portant subdélégation de signature au
DASEN du Loiret et aux agents du service
départemental à la jeunesse, à l'engagement et
aux sports du Loiret

ARRETE

portant subdélégation de signature au DASEN du Loiret
et aux agents du service départemental à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports du Loiret

Le secrétaire général de la région académique Centre-Val de Loire
secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours

VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

VU le code de l'éducation ;

VU le code de la commande publique ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU le code du sport ;

VU le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L. 312-1, L. 313-3, L. 314-4, R. 121-22 et R. 314-36 ;

VU la loi n° 82-213 modifiée du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 2004-809 modifiée du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et aux responsabilités locales, et notamment son article 104 ;

VU le décret n° 97-34 modifié du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

VU le décret n° 99-89 du 8 février 1999 modifié pris pour l'application de l'article 3 du décret n° 98-81 du 11 février 1998 modifiant la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics et relatif aux décisions prises par l'État en matière de prescription quadriennale ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des

préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 33 ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n°2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

VU le décret n°2020-1543 du 9 décembre 2020 relatif aux services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

VU le décret du 28 août 2017 portant nomination de Philippe BALLÉ, directeur académique des services de l'éducation nationale du Loiret ;

VU le décret du 22 mars 2023 portant nomination de Heidi BUDON-DUBARRY, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Loiret ;

VU le décret du 13 juillet 2023 nommant Mme Sophie BROCAS préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret, à compter du 21 août 2023 ;

VU le décret du 13 mars 2024 portant cessation de fonctions du recteur de la région académique Centre-Val de Loire, recteur de l'académie d'Orléans-Tours ;

VU l'arrêté ministériel du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;

VU le protocole national entre le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports relatif à l'articulation des compétences entre les préfets et les recteurs pour la mise en œuvre, dans les régions et les départements, des missions de l'État dans les champs des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de l'engagement civique et de la vie associative, prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

VU l'arrêté du 18 décembre 2020 portant organisation de la délégation régionale académique – service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Centre-Val de Loire, Loiret et des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la région académique Centre-Val de Loire à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

VU l'arrêté du 21 décembre 2021 nommant Monsieur Stéphane LE RAY dans l'emploi de secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours ;

VU l'arrêté ministériel du 12 mars 2021 nommant Mme Marie BATARD adjointe au délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Centre-Val de Loire ;

VU l'arrêté ministériel du 6 mai 2021 nommant M. Rodolphe LEGENDRE délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Centre-Val de Loire ;

VU l'arrêté ministériel du 14 septembre 2021 nommant M. Frédéric GACHET, dans l'emploi de secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Loiret ;

VU l'arrêté de la préfecture du Loiret du 15 mars 2024 portant délégation départementale de signature au secrétaire général de la région académique Centre-Val de Loire, secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stéphane LE RAY, secrétaire général de la région académique Centre-Val de Loire, secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours, subdélégation de signature sur l'ensemble des correspondances administratives, décisions et arrêtés des domaines techniques couverts par l'article 1 de l'arrêté de la préfecture du Loiret du 15 mars 2024 susvisé, à l'exception des actes et courriers mentionnés aux articles 1 et 2 de ce même arrêté, est conférée à :

- M. Philippe BALLÉ, directeur académique des services de l'éducation nationale du Loiret.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe BALLÉ, directeur académique des services de l'éducation nationale du Loiret, subdélégation de signature sur l'ensemble des correspondances administratives, décisions et arrêtés des domaines techniques couverts par

l'article 1 de l'arrêté de la préfecture du Loiret du 15 mars 2024 susvisé, à l'exception des actes et courriers mentionnés aux articles 1 et 2 de ce même arrêté, est conférée à :

- Mme Heidi BUDON-DUBARRY, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Loiret ;
- M. Frédéric GACHET, secrétaire général de la direction académique des services départementaux de l'éducation nationale du Loiret ;
- M. Rodolphe LEGENDRE, chef du service départemental du Loiret de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Centre-Val de Loire, pour les agents du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Loiret ;
- Mme Marie BATARD, déléguée régionale académique adjointe à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Centre-Val de Loire chargée des affaires départementales du Loiret.

ARTICLE 3 : Subdélégation de signature est conférée à M. Raphaël CITRON, chargé de mission inspection contrôle évaluation et juridique, à l'effet de signer l'ensemble des correspondances administratives, décisions et arrêtés pour les sujets relatifs à la veille, l'analyse et l'expertise juridique, à l'établissement et la mise en œuvre départementale du plan régional d'inspection, contrôle et évaluation, énumérés à l'article 1 de l'arrêté de la préfecture du Loiret du 15 mars 2024 susvisé, à l'exception des actes et courriers mentionnés aux articles 1 et 2 de ce même arrêté.

ARTICLE 4 : Subdélégation de signature est conférée à Mme Sandrine TROADEC, chargée de mission de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de la lutte contre la radicalisation, à l'effet de signer l'ensemble des correspondances administratives en lien avec sa mission, énumérés à l'article 1 de l'arrêté de la préfecture du Loiret du 15 mars 2024 susvisé, à l'exception des actes et courriers mentionnés aux articles 1 et 2 de ce même arrêté.

ARTICLE 5 : Subdélégation de signature est conférée à Mme Sophie CORDINA, responsable de la mission appui et coordination, à l'effet de signer l'ensemble des correspondances administratives, décisions et arrêtés pour les sujets relatifs à la communication, à l'observation, aux études et statistiques, à la valorisation statistique et cartographique, à l'appui administratif et à la coordination, énumérés à l'article 1 de l'arrêté de la préfecture du Loiret du 15 mars 2024 susvisé, à l'exception des actes et courriers mentionnés aux articles 1 et 2 de ce même arrêté.

ARTICLE 6 : Subdélégation de signature est conférée à M. Victor QUERTON, chef du pôle jeunesse, éducation populaire, vie associative, à l'effet de signer les décisions d'autorisation ou de refus d'autorisation d'accueil de mineurs de moins de 6 ans (prévus par l'article L2324-1 du code de la santé publique), les récépissés et accusés de réception des déclarations d'accueils collectifs de mineurs (prévus par l'article L227-4 du code de l'action sociale et des familles), les dérogations aux conditions de qualification du personnel d'encadrement (prévues par l'arrêté ministériel du 13 février 2007), les correspondances concernant les mesures de police administrative liées aux accueils collectifs de mineurs et prévues dans le code de l'action sociale et des familles, à l'exception des arrêtés d'interdiction, de suspension ou d'opposition à la tenue d'un accueil, les récépissés aux associations déclarées en application de la loi du 1^{er} juillet 1901 dont le siège social se situe dans le département du Loiret, les actes et correspondances relatifs aux politiques éducatives territoriales, à la gestion des déclarations des accueils collectifs de mineurs et la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis, l'emploi, SESAME, l'animation et le soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire, la promotion et le développement du service civique et son contrôle, les décisions d'agrément départemental de service civique, de retrait et de refus d'agrément départemental, la gestion de la réserve civique, les correspondances administratives relatives au secrétariat du collège départemental du Fonds de Développement de la Vie Associative, énumérés à l'article 1 de l'arrêté de la préfecture du Loiret du 15 mars 2024 susvisé, à l'exception des actes et courriers mentionnés aux articles 1 et 2 de ce même arrêté.

ARTICLE 7 : Subdélégation de signature est conférée à Mme Anne MEYER, cheffe de pôle adjointe du pôle jeunesse, éducation populaire, vie associative, à l'effet de signer les décisions d'autorisation ou de refus d'autorisation d'accueil de mineurs de moins de 6 ans (prévus par l'article L2324-1 du code de la santé publique), les récépissés et accusés de réception des déclarations d'accueils collectifs de mineurs (prévus par l'article L227-4 du code de l'action sociale et des familles), les dérogations aux conditions de qualification du personnel d'encadrement (prévues par l'arrêté ministériel du 13 février 2007), les correspondances concernant les mesures de police administratives liées aux accueils collectifs de mineurs et prévues dans le code de l'action sociale et des familles, à l'exception des arrêtés d'interdiction, de suspension ou d'opposition à la tenue d'un accueil, les récépissés aux associations déclarées en application de la loi du 1^{er} juillet 1901 dont le siège social se situe dans le département du Loiret, les actes et correspondances relatifs aux politiques éducatives territoriales, à la gestion des déclarations des accueils collectifs de mineurs et la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis, l'emploi, SESAME, l'animation et le soutien aux associations de jeunesse et d'éducation

populaire, la promotion et le développement du service civique et son contrôle, les décisions d'agrément départemental de service civique, de retrait et de refus d'agrément départemental, la gestion de la réserve civique, les correspondances administratives relatives au secrétariat du collège départemental du Fonds de Développement de la Vie Associative, énumérés à l'article 1 de l'arrêté de la préfecture du Loiret du 15 mars 2024 susvisé, à l'exception des actes et courriers mentionnés aux articles 1 et 2 de ce même arrêté.

ARTICLE 8 : Subdélégation de signature est conférée à Mme Laetitia BESSOULE, cheffe du pôle sport, certification, formation, emploi à l'effet de signer l'ensemble des correspondances administratives, décisions et arrêtés pour les sujets relatifs à la formation et à la certification dans les domaines de l'animation, du sport, de l'emploi, de SESAME, l'ensemble des actes conduisant à la délivrance des titres et diplômes, à la désignation et à l'organisation des jurys spécifiques à ces diplômes, au contrôle et à l'évaluation des organismes de formation dans les domaines de l'animation et du sport, à l'exception de la signature des diplômes ; pour les sujets relatifs aux récépissés de déclaration des personnes désirant enseigner contre rémunération ou exploiter un établissement d'activités physiques et sportives, les cartes professionnelles d'éducateur sportif et attestations de stagiaire, l'établissement et la libre prestation de service des éducateurs communautaires, les lettres de mise en demeure aux établissements ou éducateurs en infraction, le contrôle des établissements d'activités physiques et sportives, les arrêtés portant dérogation pour autoriser un titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique à surveiller des établissements de baignade d'accès payant, les correspondances administratives relatives à l'homologation des enceintes sportives, l'autorisation et relatives à l'homologation de terrains de sport dans le cadre d'épreuves sportives motorisées et celles ayant trait à la sous-commission départementale de sécurité routière relative aux épreuves et manifestations sportives, les récépissés de déclaration des manifestations sportives comportant la participation de véhicules terrestres à moteur qui se déroulent sur des circuits permanents homologués, le développement du sport santé, la promotion de l'éthique et des valeurs du sport, le développement du sport pour tous, l'approbation des conventions entre les associations sportives et les sociétés sportives, le recensement des équipements sportifs, la prévention du dopage, l'agrément et le retrait d'agrément des associations sportives non affiliées à une fédération sportive, l'agrément et le retrait d'agrément des associations de lutte contre les violences sportives, énumérés à l'article 1 de l'arrêté de la préfecture du Loiret du 15 mars 2024 susvisé, à l'exception des actes et courriers mentionnés aux articles 1 et 2 de ce même arrêté.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laetitia BESSOULE, subdélégation de signature est conférée à M. Jean-Marc DANIEL, chef de pôle adjoint du pôle sport, certification, formation, emploi à l'effet de signer l'ensemble des correspondances administratives, décisions et arrêtés pour les sujets énumérés au présent article.

ARTICLE 9 : Subdélégation de signature est conférée à M. Jean-Marc DANIEL, chef de pôle adjoint du pôle sport, certification, formation, emploi à l'effet de signer l'ensemble des correspondances administratives, décisions et arrêtés pour les sujets relatifs à la formation et à la certification dans les domaines de l'animation et du sport, de l'emploi, de SESAME, l'ensemble des actes conduisant à la délivrance des titres et diplômes, à la désignation et à l'organisation des jurys spécifiques à ces diplômes, au contrôle et à l'évaluation des organismes de formation dans les domaines de l'animation et du sport, à l'exception de la signature des diplômes, énumérés à l'article 1 de l'arrêté de la préfecture du Loiret du 21 août 2023 susvisé, à l'exception des actes et courriers mentionnés aux articles 1 et 2 de ce même arrêté.

ARTICLE 10 : La signature du fonctionnaire délégataire et sa qualité devront être précédées de la mention suivante :
Pour la préfète du Loiret et par délégation

ARTICLE 11 : L'arrêté n°36/2023 du 24 août 2023 portant subdélégation de signature au DASEN du Loiret et aux agents du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Loiret est abrogé.

ARTICLE 12 : Les agents subdélégataires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Loiret.

Fait à Orléans, le 19 mars 2024
Le secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours
Signé : Stéphane LE RAY